



III<sup>e</sup> mandature

Séance publique  
du 9 janvier 2013

Questions orales  
au gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie

<i>Partie réservée au secrétariat général</i>	
Numéro	13
Enregistrée le	3.01.13

**QUESTION**  
**de Mme Monique MILLET**

**TEXTE DE LA QUESTION**

Il existe, depuis plusieurs années, un consensus sur l'idée de reconsidérer les rythmes scolaires, et de réaménager la journée et la semaine de cours. Cela découle du constat, largement partagé, que le système scolaire français est l'un de ceux qui comptent le plus d'heures de cours, que ces heures se répartissent sur un nombre de jours de classe parmi les plus bas et que les longues journées qui en résultent génèrent stress et fatigue, avec des conséquences négatives sur les résultats des élèves et le climat des établissements scolaires.

Le 4 juillet 2011, Sonia Backès, porte-parole du gouvernement et Jean-Claude Briault, nouveau responsable de l'enseignement, signent tous les deux une lettre par laquelle ils engagent une large consultation du monde éducatif devant déboucher, après l'élaboration d'une synthèse, sur une réforme des rythmes scolaires. Les acteurs du monde éducatif et les élus attendent toujours cette synthèse...

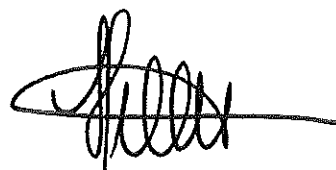
Plusieurs propositions traitant exclusivement des périodes de vacances ont été proposées aux établissements (calendriers vert, orange, azur, bleu). Mais la commission de l'enseignement et de la culture du congrès s'est réunie le 7 octobre 2011 sans que ce thème y ait été débattu et, le 2 novembre, le conseil consultatif de l'éducation a choisi le calendrier vert « 7 x 2 » (sept semaines de cours suivies de deux semaines de vacances) sans que le gouvernement se soit préoccupé de la journée de cours et du temps scolaire hebdomadaire.

Le lendemain, le gouvernement s'est prononcé pour ce calendrier - sans avoir consulté les membres Calédonie Ensemble - au « motif d'urgence » afin qu'il soit en vigueur pour la rentrée 2013.

A deux reprises, fin 2011, Calédonie Ensemble s'était exprimé contre cette méthode et nous n'avons eu de cesse durant 18 mois d'appeler les élus à s'appuyer sur les « 60 recommandations pour la réussite de nos élèves » issues du Grand débat sur l'avenir de l'Ecole calédonienne. C'est, selon nous, ces recommandations qui auraient du être la source de décisions réfléchies et concertées pour un projet éducatif calédonien cohérent.

Dernièrement, le 22 octobre 2012, deux syndicats d'enseignants ont déploré publiquement que cette décision n'ait pas été accompagnée d'une modification des rythmes journalier et hebdomadaire. Selon le SNUIPP-FSU « *le gouvernement calédonien a mis la charrue avant les bœufs* » et la CFE-CGC a appelé pour sa part le gouvernement à en finir avec ce qu'elle qualifie de « *laisser-aller volontaire* », en dénonçant un problème fondamental de méthode de concertation sur le sujet...

Ma question est donc la suivante : Quelle urgence justifie qu'une telle réforme du calendrier scolaire ait été décidée de la sorte, sans être accompagnée par une réforme du rythme journalier et hebdomadaire des enfants ? Où est donc l'intérêt de l'élève et des enseignants dans cette réforme ?

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.